

Paris, le 5 mai 2015

« Accords collectifs et travail » : une commission audacieuse

Jean-Denis Combrexelle et Jean Pisani-Ferry ont présenté la composition et le fonctionnement de la commission à l'issue de la première séance de travail, le lundi 4 mai à France Stratégie.

Jean-Denis Combrexelle, président de la section sociale du Conseil d'État, a été chargé par le Premier ministre d'élaborer des propositions pour donner plus de place au dialogue social de terrain, dans les entreprises et les branches professionnelles. La commission, installée à France Stratégie, a dévoilé son fonctionnement et sa composition le lundi 4 mai.

Composition

Paul-Henri Antonmattei, professeur de droit à l'université Montpellier 1 et avocat,
Barthélémy Avocats

Yves Barou, président de l'AFPA

Andreas Botsch, conseiller spécial du président, Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB) –
Confédération allemande des syndicats

Sylvie Brunet, professeure associée, Kedge Business School, membre du CESE

Pierre Cahuc, économiste, professeur à l'Ensaе-CREST et à l'École polytechnique

Michel Didier, président de COE-REXECODE

Françoise Favennec-Héry, professeur de droit à l'université Paris-II – Panthéon-Assas

Pierre Ferracci, président du groupe ALPHA

Annette Jobert, directrice de recherche au CNRS, membre de l'IDHE (Institutions et
dynamiques historiques de l'économie et de la société)

Henri-José Legrand, avocat, LBBA

Antoine Lyon-Caen, professeur de droit à l'université Paris-Ouest – Nanterre La Défense

Sylvie Peretti, directrice de l'Organisation et des ressources humaines, Lafarge France

Jean-Emmanuel Ray, professeur à l'École de droit de la Sorbonne

Henri Rouilleault, consultant

Jean-Dominique Simonpoli, directeur général de l'Association Dialogues

Tiziano Treu, ancien ministre, professeur émérite en droit du travail à l'université de Milan

Fonctionnement

La commission se réunira chaque lundi après-midi pour débattre en son sein des différentes thématiques liées au sujet : rôle de la négociation de branche et d'entreprise, conditions concrètes de la négociation et moyens d'accompagnement, en particulier dans les PME et TPE, lien entre la négociation collective et élaboration législative de la norme... La commission procédera également à des auditions, en particulier à celle des partenaires sociaux.

La négociation collective ne doit pas être un sujet réservé aux spécialistes. Aussi, Jean-Denis Combrexelle et Jean Pisani-Ferry ont affirmé vouloir proposer un document clair, simple et compréhensible par tous. Les propositions du rapport, prévu pour septembre prochain, seront audacieuses et opérationnelles afin de favoriser leur mise en œuvre.

[Retrouvez toute l'actualité de la commission « Accords collectifs et travail » sur notre site internet.](#)



@Strategie_Gouv

Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

CONTACTS PRESSE
Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est une institution rattachée au Premier ministre. Organisme de concertation et de réflexion, son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; évaluer les politiques publiques ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr